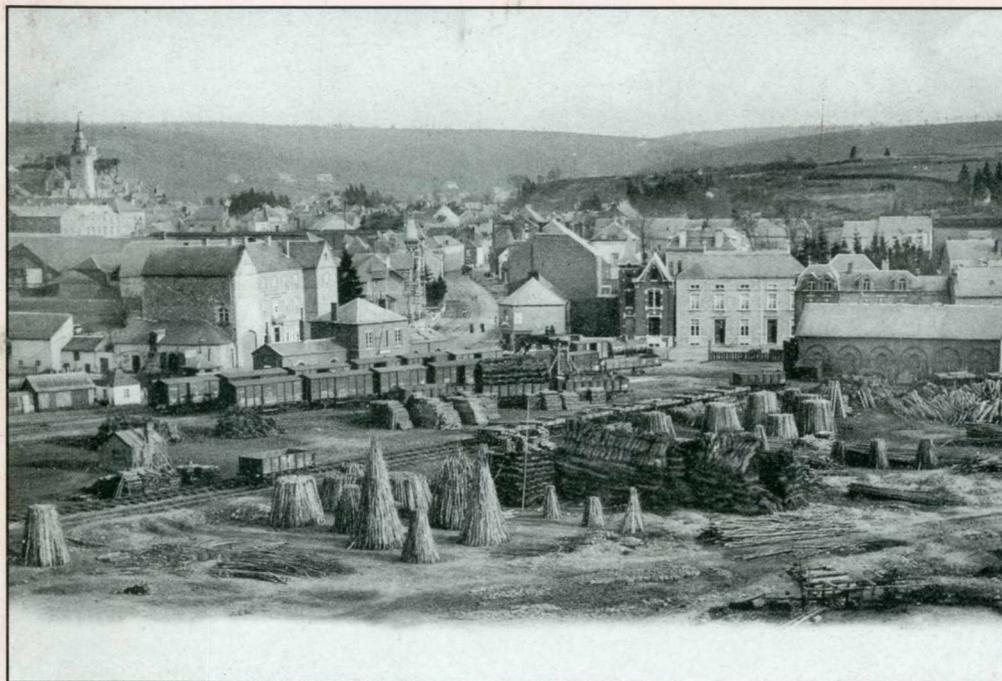


EN FAGNE ET THIERACHE

Revue paraissant
quatre fois l'an.

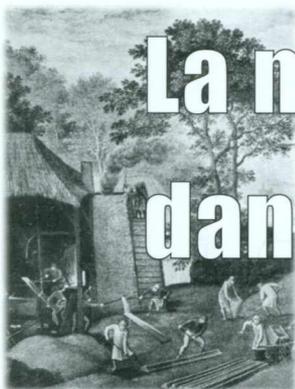


**CERCLE D'HISTOIRE RÉGIONALE
PRESGAUX**

41^e année

2008

Tome 157



La métallurgie dans le Couvinois

Usines et Fonderies « Saint-Roch » à Couvin

(suite)



Le 1^{er} décembre 1952, saint Éloi est à nouveau bien honoré. Sous la direction d'Armand Robin de Gonriex et l'accompagnement aux orgues de L. Fonder, la « Chorale Saint-Roch » anime la grand-messe. La remise des décorations à 22 membres du personnel est assurée par les ministres Behogne, Duvieusart et Van Den Daele. Un dîner est offert et nécessite l'engagement de 13 personnes: Émile Rolin, Émilie Renard épouse Fernand Tagnon, Louis Méthens (boucher), Aimée Briquet épouse Fernand Lecaille, Yvonne Lambert épouse Alexandre Meurant, Marie-Louise Lenoir épouse Lucien Brognaux, Yvonne Masson épouse R. Tagnon, Flore Lefranc veuve Maurice Vandereyden, Nadia Kosiakina épouse Robert Béroudiaux, Léa Camby épouse Edmond Bourlard, Paul Balsac, André Tagnon et Roger Tagnon. Des intermèdes variés sont proposés au cours du banquet. Un orchestre champêtre Saint-Roch est même formé et dirigé par F. Boulanger.

Grand Messe

Exécution par la Chorale SAINT ROCH
de la Messe

- IN HONOREM BEATAE MARIAE IMMACULATAE •
à 2 voix égales de F. MAWET
aux orgues : M. L. FONDER
Direction : M. A. ROBIN

**Remise des décorations par Messieurs les Ministres
Behogne, Duvieusart, Van Den Daele**

Banquet

Exécution musicale par M. Raoul MELIN
composé à la Musique des Guides
et au Théâtre Royal de la Monnaie
et par Mademoiselle Aline FONDER
Lauréats de Conservatoire

INTERMÈDES VARIÉS :

- Par l'Orchestre champêtre SAINT ROCH
Direction : M. F. BOULANGER
- Par des membres du personnel.
(voir programme détaillé).

Direction Générale : M. L. BEGAUX



DINER

OFFERT A L'OCCASION DE
LA REMISE DE DÉCORATIONS
LA SAINT ELOI

Usines et Fonderies SAINT ROCH
COUVIN

Le 1^{er} décembre 1952.

NOS DÉCORÉS

Médaille d'Or de L'Ordre de la Couronne

MM. DELVAUX Jules Employé
MATHIEU René Contremaître

Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II

M. TASSIGNY Alfred Contremaître

Décoration Industrielle de Première Classe

M. PIERLOT Léon Employé

Décoration Industrielle de Deuxième Classe

MM. DUBUC Damien Contremaître
BRIQUET Armand Membre du Personnel
SIMON André *
LAMBERT Léon *
RIDDO Gilbert *
DEGRAEVE Justin *
BOUZIN Arthur *
MASSON Auguste *
GILLES Gaston *
FRANCOTTE Maurice *
MEURANT Alexandre *
FRANS Georges *
GRAVY Paul *
BASTIN Marcel *
LEROY Félix *
MACHELART Henri *
DERZELE Léa *
HAINAUT Lucien *

MENU



HORS D'ŒUVRE SAINT ROCH

ROTI ULTRA SUPER
CHICONS A LA MINOIR
POMMES SIMPLES

POULARDE DES DÉCORÉS
COMPOTE SANIOR

TARTE COUVINOISE

FRUITS

CAFÉ - CIGARES

LE VIN DE SAINT ELOI



Voir au verso

Une note de service, datée du 27 mai 1953, de l'ingénieur suisse André Hirtzel (1) nous apprend que l'on envisage la fabrication de radiateurs en acier: « *Prière après avoir revu et réétudié le problème pendant quelques jours de nous communiquer les renseignements suivants :*

- 1° *Quels sont les modèles terminés ou presque terminés ? Notez qu'en raison de la nécessité absolue d'avoir des prix de revient très réduits, il faut prévoir non plus des radiateurs avec nipples mâles et femelles, mais des radiateurs avec éléments soudés l'un à l'autre.*
- 2° *Quelles sont les machines dont on devrait disposer pour entreprendre cette fabrication ? La grosse presse pourrait-elle convenir utilement ?*
- 3° *Combien de temps serait nécessaire pour terminer la mise en route et la mise au point ?*
- 4° *Quel est le personnel nécessaire pour entreprendre une telle fabrication ? »*

Cela ne se concrétise pas et la fabrication des radiateurs en fonte est poursuivie.

Au cours des années qui suivent, les « Usines et Fonderies Saint-Roch » poursuivent leur progression. Le personnel peut entonner la Marche des Fondeurs lors de la Saint-Éloi de 1956.

La Marche des Fondeurs

I

*Le jour qui ternit les étoiles,
Au ciel de notre doux pays
Arrache aux nues l'immense voile
Et chasse les oiseaux de nuit...
Dans le village où tout sommeille,
Le coq n'a point encore chanté.
Mais, dans le four, le métal veille, (bis)
Le moule est prêt pour la coulée.*

(1) A. Hirtzel est né à Cortaillov, en Suisse, le 6 décembre 1901. Il est entré en fonction aux Usines Saint-Roch le 1^{er} mars 1935. Marié à Berthe Meyer, il habitait au n° 57 de la rue Saint-Roch à Couvin. Lorsqu'Ernest François, contremaître, et son épouse lui rendaient visite, il jouait volontiers de l'accordéon.



Le personnel engagé pour servir au banquet de la Saint-Éloi,
le 1^{er} décembre 1952.



Un atelier vers 1953. De gauche à droite, Paul Pierson, Jean Piron, Damien Dubuc, André Patinet, Yvon Hinyot, Alfred Tassigny et Lucien Brogneaux.

II

*Le torse nu, le regard calme,
Fondeur tu épies le volcan
Ton ombre, au travers de la flamme,
Te rend semblable à un Titan
Qu'importe, ta peine est légère,
Tu sais que rien n'est fait en vain.
Donnant la vie à la matière (bis)
Tu rapproches Dieu des humains.*

III

*Tu fonds le livre de l'Histoire,
Tu changes la gloire en airain,
Tu imprimes dans nos mémoires
Le souvenir des gens de bien.
Tu donnes une âme à la machine,
Tu fonds l'hélice des bateaux
En modelant une turbine, (bis)
Tu fais naître un élan nouveau.*

IV

*Fondeur, au passé séculaire,
Aime ton métier noble et beau.
Ton Art, dans les deux hémisphères,
Fera chérir notre drapeau.
Salut, travailleur intrépide
Salut, cher Fondeur Couvinois,
Saint Roch te prend sous son égide (bis)
Et te guide avec saint Éloi.*

Le 25 novembre 1957, l'ingénieur A. Hirtzel conçoit une note relative au prix du courant électrique et ce, à l'attention des contremaîtres.

Force motrice. Le courant se paie suivant une formule assez compliquée dans laquelle plusieurs facteurs interviennent :

- Prix du charbon
- Nombre de kilowatts utilisés
- Nombre d'heures d'utilisation
- **La pointe** : c'est-à-dire que pour tout un mois, un appareil enregistre à la sous-station la force la plus élevée demandée à un moment.

Pour le calcul du prix, l'ESMA fait intervenir la pointe la plus élevée.

Cette pointe peut faire varier le coût du kilowatt de 15 à 25 % en plus.

L'électricien a dû signaler à chacun que vous deviez le prévenir lorsque l'on mettait en route certains appareils, notamment le four Ripoche.

Pourquoi ? Lorsque l'on met en route des grosses unités, on peut, en coupant quelques minutes certains petits moteurs, empêcher la pointe de monter ; vous n'ignorez pas que c'est au démarrage que l'on prend le maximum.

Ce lundi, le four Ripoche a été démarré sans avertir l'électricien.

Résultat, la pointe est montée de plus de 10 points ; en fin de mois, cela nous donnera un supplément de plus de 2 500 francs.

Tout cela pour ne pas avoir prévenu l'électricien.

Le 7 janvier 1958, A. Hirtzel fait distribuer une note de service qui fut rebaptisée « note citrons » par le personnel.

Note à Messieurs les contremaîtres et brigadiers

Économies

Nous vous confirmons le long entretien que nous avons eu avec vous ce lundi soir.

*Nous vous avons indiqué quelles sommes énormes étaient perdues en efforts physiques et argent, suite au pourcentage vraiment trop élevé de **rebuts** tant pour les radiateurs que les chaudières, de même que pour le lingotage. (2)*

En décembre, le pourcentage de rebuts radiateurs a diminué de 1,86 %. Il atteint encore pour décembre 6,74 % en radiateurs et 5,99 % en chaudières.

Pour l'année entière, nous avons en radiateurs 9,60 %, en chaudières 6,05 %.

*En 1958, nous devons, c'est indispensable et **primordial**, de ne pas dépasser 5 % en radiateurs et 3 % en chaudières, ce que nous demandons est réalisable, actuellement, sans beaucoup d'efforts.*

(2) Lingotage : le surplus de fonte lors de la coulée est façonné en lingots pour être utilisé dans la coulée suivante.

Pour le lingotage, les chiffres à vous cités ont montré l'importante amélioration constatée.

Mais on peut et doit toujours faire mieux.

Avec la présente, nous vous remettons une feuille « Économies ». Sur cette feuille, vous indiquerez les économies réalisées dans vos secteurs respectifs en janvier et février 1958.

Certains diront peut-être « Plus rien à économiser... Nous avons pressé le citron à fond ».

Non, il y a toujours moyen de faire mieux: « Si le citron est pressé, il reste les pépins et c'est avec eux que l'on fabrique l'essence de citron ». Vous trouverez encore chacun et tous bien des économies à réaliser.

Diminution du pourcentage de rebuts...

Économies de temps...

Économies de matières...

=

Diminution du prix de revient

=

Possibilité de vendre

=

Possibilité de travail

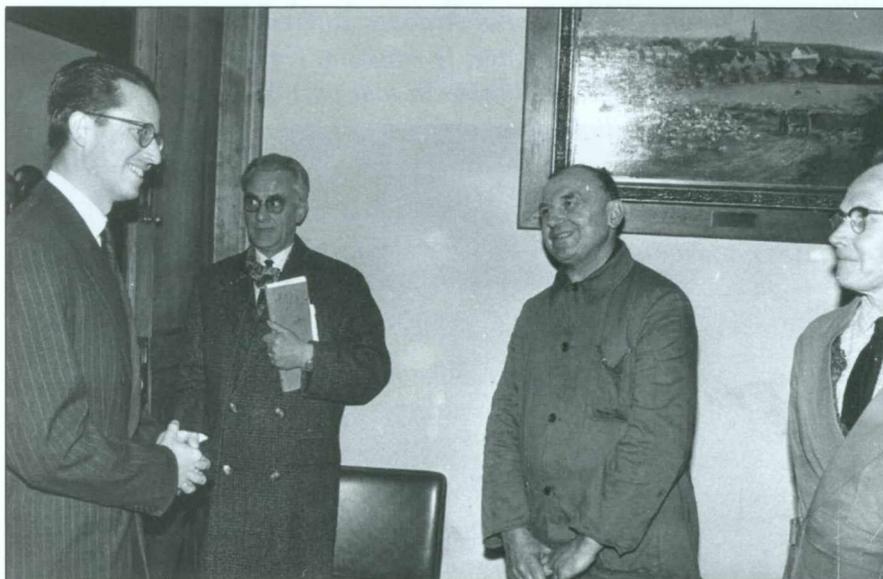
Le 4 avril 1962, le Roi Baudouin vient visiter les Usines du Liénaux (Donnay) et les Fonderies Saint-Roch. Voyons ce que nous relate le journal Le Rappel du 5 avril à propos de cette dernière entreprise :

« Il pleuvait à verse. Mais le public était également nombreux devant l'usine. Des enfants agitaient des drapelets mouillés et les cris de « Vive le Roi » montaient de partout.

Le Roi passa son loden et s'empressa de gagner sous la drache l'entrée de l'établissement où un tapis en sable de moulage, portant l'inscription « Vive le Roi », avait été dessiné. M. Lambotte, président du conseil d'administration, lui souhaita la bienvenue.

Le conseil communal de Couvin était représenté par MM Remy, bourgmestre, Piron et Potelle, échevins, J. Meunier, P. Serckx et R. André, conseillers, la Couvinoise par son directeur M. Hancart, le clergé par M. le chanoine Desseille, doyen de Couvin.





En 1962 : le Roi Baudouin, Edmond de Monge, Alexandre Meurant et Fernand Robe. Collection Ed. Meurant.



Entré à Saint-Roch le 1^{er} août 1952, Georges Laffineur rectifie une fraise devant le Roi et sous l'œil attentif de Camille Fevry, contremaître outillage et presse.

Ici comme au Liénaux, le Roi visita les différents services de l'usine : la fonderie, la râperie, l'essayage, le magasin, les ateliers de presse, de montage et de modelage, et s'intéressa tout particulièrement aux conditions de travail et familiales du personnel.

Au cours de la réception qui suivit la visite, le Souverain s'entretint pendant plus d'un quart d'heure avec les représentants des conseils d'entreprise et des syndicats.

— Quelle simplicité, entendait-on. Qu'il est sympathique.

Avant de quitter la fonderie Saint-Roch, Me Dekeyser, la petite-fille du fondateur de l'usine, lui offrit une magnifique gerbe de fleurs tandis qu'un ouvrier lui remettait un splendide plateau en argent aux armes de Couvin.

Au dehors, malgré la pluie qui tombait sans relâche, le Roi s'attarda encore à serrer des mains, à parler avec ceux et celles qui l'entouraient. Puis il monta dans sa voiture qui démarra lentement au milieu du public. On aperçut encore le bras du Souverain qui s'agitait doucement en signe d'au revoir, puis la voiture royale escortée de deux motards reprit le chemin de Bruxelles. Il était 18 h 30, la visite royale avait duré plus longtemps que prévu, un heure tout juste ».

À cette époque, 30 % de la production sont exportés principalement vers l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, l'Iran et la Hollande.

Puis, 1963 voit la fabrication des radiateurs Din et des nouvelles chaudières Super Hydroprior.

En 1964-1965, l'effectif s'élève à plus de 400 ouvriers.

Une note de service du 23 mars 1964 donne un aperçu de la fabrication d'alors : « *les appareils fabriqués sont des appareils d'avenir – le chauffage central se développe et se développera pendant des décennies encore – les appareils fabriqués par les « Usines et Fonderies Saint-Roch » sont reconnus très bons par tous les spécialistes en chauffage central notamment aux points de vue qualité fonte, longévité pour l'utilisateur, un bon fini et un rendement excellent.*

Depuis 1954, la société a entrepris des travaux très importants au point de vue modernisation, il reste encore à l'époque bien des choses à réaliser.

Les inondations du 20 novembre 1963 bloquent l'usine pour quelques mois, cela coûte très cher.»

Visite des ateliers en 1977...

(Photos A. Renier)



Le cubilot crache sa fonte dans une poche.





Atelier de fonderie : en jaune, les noyaux de sable avant la coulée.



Le « clark » amène la fonte en fusion dans les poches de coulée.



Les ouvriers coulent la fonte dans les moules pour chaudières.





En 1977, 15 à 20 % des hommes étaient affectés au circuit de moulage.

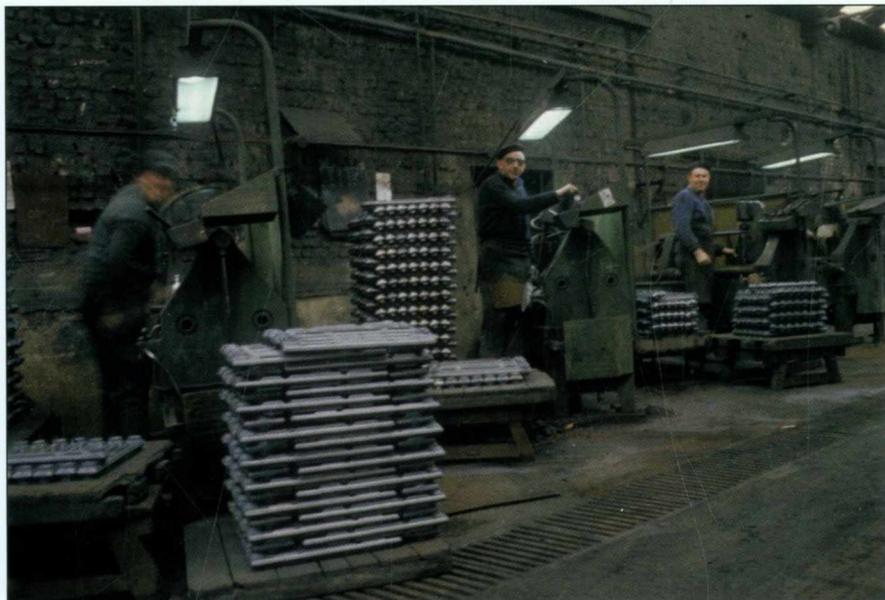




Un travail particulièrement difficile: le déballage.



Ébarbage des radiateurs.



Première épreuve d'essayage à 7 kg de pression d'eau, élément par élément.



Deuxième épreuve pour le radiateur monté soumis à une pression de 10 kg.



Roger Dardenne de Petite-Chapelle contrôle l'immersion des radiateurs dans la fosse de peinture.



L'assemblage des chaudières et mise sous pression.



En 1977, on installait un nouveau circuit de peinture pour l'émaillage des tôles des chaudières.



Témoins d'un mouvement social dans la cour de l'usine.

La dite note continue en donnant une nouvelle orientation à la société: « oublier le passé dont les méthodes, bien sûr, étaient bonnes... mais pour cette époque ancienne uniquement; aujourd'hui, ces méthodes sont périmées, sans valeur, néfastes, tout évolue très vite; puis s'imprégner des idées actuelles et rechercher déjà celles qui demain et après-demain seront d'application. Il faut reconnaître qu'il y a 10 ans, en vendant 1 000 chaudières que l'on produisait à la main, pièce par pièce, on gagnait de l'argent; actuellement pour mettre les bouts ensemble, il faut vendre 5 000 chaudières, produire toujours de plus en plus vite, conserver la qualité, maintenir le fini des pièces. »

Le 18 janvier 1966, un avis nécrologique est placé dans l'usine :

Un de nos très anciens :

Fernand Robe, chef d'atelier,

Est mort, subitement, à la tâche ce lundi 17 janvier 1966.

Travailleur infatigable, dévoué à l'extrême,

Pendant 30 ans il œuvra à Saint-Roch.

Vous aurez tous une pensée pieuse pour lui.

Que s'est-il passé? La température à la mi-janvier 1966 est particulièrement basse. Selon l'Institut Royal Météorologique, le 17 janvier, on relève un fait assez exceptionnel pour le littoral belge, car la température minimale atteint $-18,9^{\circ}$. Le 20 janvier, à Rochefort, on constate que depuis 4 jours, les minima sont inférieurs à -17° . À Couvin, il gela aussi très fort.

Contremaître très consciencieux, Fernand Robe prend alors l'initiative d'aller dégeler, avec une lampe à souder, des conduites d'eau alimentant les ateliers et non protégées du gel. Malheureusement, un tuyau a éclaté et F. Robe, complètement mouillé, a poursuivi son travail. Durant l'après-midi, on le retrouva mort dans son bureau.

Il faut bien reconnaître que les conditions de travail étaient particulièrement rudes dans ces ateliers dépourvus d'un minimum de confort où il fallait œuvrer dans un perpétuel climat de crainte de certains cadres manifestant parfois peu de considération pour les ouvriers.

La Famille Lambotte avait amené les « Usines et Fonderies Saint-Roch » à un niveau très haut.

Hélas! la conjoncture économique des années suivantes, une ouverture très large des marchés à la concurrence et notamment l'arrivée des radiateurs tôles engendrèrent des difficultés à la société. Il fallut passer aux emprunts.



Des radiateurs Saint-Roch exposés à Téhéran en Iran.

La Société Générale, créancière pour 25 000 000 francs, mit la direction des « Usines et Fonderies Saint-Roch » en demeure d'apurer sa dette faute de quoi elle entamerait l'expropriation forcée des immeubles et de l'outil et aussi des immeubles propres à M. Joseph Lambotte, directeur général, que ce dernier avait donnés en hypothèque pour sauver son usine. C'est M. Joseph Lambotte lui-même qui nous a exposé cette situation : il fallait bel et bien obtempérer à l'ukase de la banque.

Celle-ci prit donc en main les destinées des « Usines et Fonderies Saint-Roch » en 1977 par le truchement de « L'Union Financière et Industrielle » contrôlée par la Société Générale.

Les « Usines et Fonderies Saint-Roch » furent mises en liquidation en 1977.

Le 29 septembre 1977, par un acte de Maître Charles-Émile Sohet, notaire à Bruxelles, une nouvelle société anonyme voit le jour sous la dénomination « Saint-Roch - Couvin » et reprend l'activité industrielle de la société mise en liquidation. Le même jour, la société nouvellement constituée achète les immeubles et l'outil appartenant à la société anonyme en liquidation « Usines et Fonderies Saint-Roch ».

Échec et mat ! une fois encore pour une entreprise couvinoise familiale.

Dans le cadre de la restructuration wallonne du secteur « chauffage », la direction de la Société Générale décida de regrouper ses intérêts dans le domaine du chauffage, regroupement qui concernait les sociétés « Lion Rapide », « Thomas-Defawe » et « Saint-Roch - Couvin » restant des entités juridiques indépendantes, toutes les activités étant dirigées depuis Buggenhout !

La nouvelle société « Saint-Roch - Couvin » a pour objet social : *« l'achat, la vente, la fabrication, le commerce, l'importation, l'exportation de tout matériel se rattachant directement ou indirectement à tout ce qui a trait au matériel de chauffage, tel que chaudière, fours, éléments distributeurs et la réparation, le placement de ces objets, ainsi que la prise de marques de commerce, de brevets, de licences et leur vente. »*

Le capital social à la constitution est fixé à 90 000 000 francs, représenté par 9 000 actions sans désignation de valeur nominale souscrites par les sept fondateurs :

- 1) la S.A. « Union financière et industrielle liégeoise », en abrégé U.F.I. à Liège, pour 7 995 actions ;
- 2) la S.A. « Fonderies du Lion » en abrégé EFEL à Frasnes-lez-Couvin, pour 1 000 actions ;
- 3) M. Pierre Oury, industriel à Rhode-Saint-Genèse, pour une action ;
- 4) M. Juan comte de Villegas de Clercamp, industriel à Nivelles, pour une action ;
- 5) M. Christian Pirard, docteur en droit à Liège, pour une action ;
- 6) M. Joseph Ramaekers, docteur en droit à Molenbeek-Saint-Jean, pour une action et
- 7) M. Maurice Reuland, expert-comptable à Cugnion, pour une action.

L'application de nouveaux procédés très modernes et l'outil performant donnent à cette société tous les atouts pour trouver des nouveaux débouchés et aborder la clientèle internationale, sans crainte de la concurrence.

En 1980, « Saint-Roch - Couvin » lance la chaudière à très basse température, sans limitation inférieure de la température de retour, et en 1984, il reçoit le Premier Prix de l'Innovation Énergétique décerné par le Ministre Philippe Busquin pour l'« Écogroupe », c'est-à-dire la mise en batterie de plusieurs chaudières du fait du fonctionnement à très basse température des chaudières Saint-Roch.

En 1989, la Société Générale de Belgique, devenue entre-temps filiale du Groupe Suez, décide d'investir dans le processus de fabrication.

Depuis le 9 août 1991, « Saint-Roch - Couvin » est la filiale à 100 % de la division Enertech.

En 1993, le groupe suédois Enertech a été racheté par le groupe britannique Wolseley.

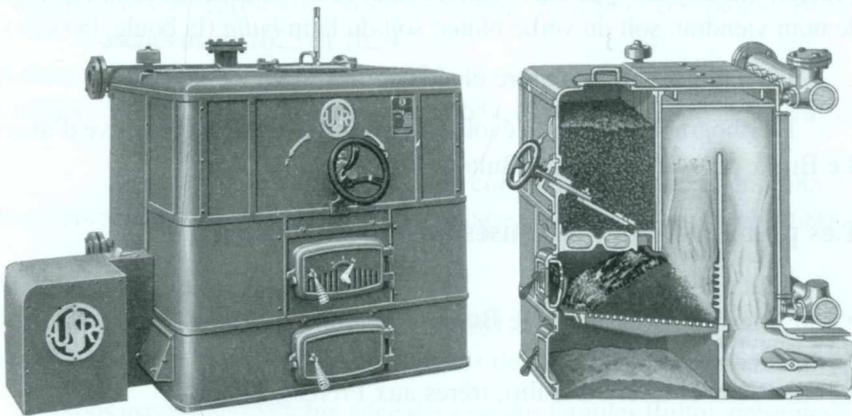
En 2000, « Saint-Roch - Couvin » a investi dans de nouvelles infrastructures ; l'agrandissement de l'usine a été réalisé sur un terrain acheté aux héritiers de M. Lambotte et après l'acquisition de la ferme dite de « la Maladrerie » qui fut rasée. Cela permet, en collaboration avec la commune de Couvin et la société TEC (autobus), l'aménagement de la route privée et réservée uniquement aux bus et services de secours. Cette route débouche sur l'entrée aux quais de chargement de l'usine Saint-Roch dont les nouveaux bâtiments ont été inaugurés le 7 juin 2002 ainsi que le parc créé sur le site des anciennes Fonderies Saint-Joseph.

Le Roi Albert II a visité l'usine le 17 novembre 2004. Une couronne royale en fonte a été coulée en sa présence et une moto en fonte lui a été offerte.

« Saint-Roch-Couvin » emploie actuellement une bonne centaine de personnes et produit environ 35 000 chaudières par an. L'évolution technologique est constante et indispensable à sa survie. En 2005, par exemple, la chaudière en fonte et céramique « Junior Fioul » à condensation a vu le jour. Vu le coût des énergies fossiles, on a aussi créé la chaudière à pellets (granulés de bois). Il faut trouver de nouveaux débouchés; aussi, sont régulièrement prospectés les pays du pourtour méditerranéen et la Russie.

Puisse cette entreprise poursuivre ses activités longtemps encore et perpétuer la renommée du savoir-faire couvinois dans le secteur métallurgique.

FIN



Sources : archives des Usines Saint-Roch et du Cercle En Fagne et Thiérache.

Pour la rédaction : Paul Magniette, Christian Constant et André Renier.

Au classement des archives : Germain Michelet.

Aux contacts avec la famille Lambotte dont Agnès et Francis : Gabriel Baudet.

Renseignements recueillis auprès de Remy Bastin, Camille Févry, Georges Laffineur, Michel Marteleur et autres témoins.

SOMMAIRE

- La vie familiale dans les années cinquante :
le reflet d'une autre époque
par G. Baudet p. 3

- Le fonds Luc-Sanctorum (suite)
Archives de Sautour (1628-1850)
par J. Meurice p. 12

- La métallurgie dans le Couvinois p. 15
Usines et Fonderies Saint-Roch à Couvin (suite)
par P. Magniette, C. Constant et A. Renier

- Les Bultot de Gonriex-Presgaux p. 38
par G. Michelet

- La Garde Rurale à Couvin dans les années quarante p. 48
par L. Magotteaux

- Nos lecteurs nous écrivent p. 55

Les textes peuvent être reproduits librement, à condition que toutes les références soient mentionnées.

Le Cercle d'Histoire serait heureux de recevoir un exemplaire témoin, le cas échéant. Tous droits de reproduction de photographies sont expressément réservés.

Dépôt légal : D/2008/1488/157

IMPRIMERIE G. DONEUX & FILS - 5640 METTET